MAPHAR (DIRECTION GENERALE) 25 BP 2249 ABIDJAN 25

AVIS DE RENOUVELLEMENT DE POLICES DU 01/04/2021 AU 17/04/2021

N°CLIENT: 00000686 ASSURE : NOTRE DAME DE LA VISITATION

INTERLOCUTEUR : sdfd N°TELEPHONE : 225

POLICE N°	RISQUE	IMMATRICULATION	PRIME	GARANTIES	PERIODE DE GARANTIE
7574	ASSURANCE SANTE PHARMACIEN		1,500		14/04/2021 AU 17/04/2021
TOTAL ASSURANCES			1,500		

NOTES IMPORTANTES

POUR LA MUTUELLE

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en viqueur depuis le 01/10/2011, vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de l'exercice 2020. Veuillez contacter nos chargés de clientèle MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 / 22 41 77 25

Madame COULIBALY 08 01 79 44 ou Mlle GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte en nos livres laisse apparaître un solde Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces arriérés. 3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte d'Ivoire, Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.